LE SERVICE APRÈS VOTE

Session plénière du conseil régional de Bretagne des 15 & 16 octobre 2025



Discours de politique générale

En ce mois d'octobre rose, les Écologistes voient rouge. Alors que les campagnes de sensibilisation contre le cancer du sein mettent l'accent sur les comportements à risques, Claire Desmares a rappelé que l'origine du problème se trouve principalement dans **notre exposition permanente aux produits cancérigènes**. « *50 à 60% des cancers du sein s'expliquent par des causes environnementales.* ***Le seul vrai combat à mener, le plus important, c'est de cesser de nous empoisonner***. »

Elle a pointé du doigt **l'insupportable hypocrisie ambiante** : d'un côté, l'agro-industrie se targue de soutenir la lutte contre le cancer, de l'autre, elle continue d'inciter à **couvrir les cultures de pesticides qui contaminent chaque espace du vivant**. Même numéro du côté des responsables politiques qui arborent aujourd'hui fièrement un petit insigne rose sur leurs poitrines mais qui adoptaient, hier encore, des lois écocidaires à l'image de la loi Duplomb.

Une hypocrisie partagée au sein même de l'hémicycle régional, où la majorité des élu·es continuent de faire la part belle à l'agro-industrie, **priorisant les intérêts économiques sur notre santé**. Cette session encore, il était proposé aux élu·es de baisser le budget dédié à l'agriculture et devinez quoi ? 100% des réductions proposées ciblent les projets d'agriculture biologique ou écologiquement performante. **Il est temps de faire preuve de courage politique et de soutenir l'agriculture de demain, qui n'a qu'un seul nom : l'agriculture biologique**. Une agriculture sans pesticides de synthèse qui protège la terre et celles et ceux qui la cultivent et l'habitent.

Les Écologistes de Bretagne

Claire Desmares : claire.desmares@bretagne.bzh
Loïc Le Hir : loic.le-hir@bretagne.bzh
Julie Dupuy : julie.dupuy@bretagne.bzh

PLAN RÉGIONAL EN FAVEUR DES INSECTES POLLINISATEURS ET DE LA POLLINISATION

Vote : ABSTENTION

Il y a pile un an, lors de la COP16 biodiversité, les scientifiques chiffraient à un million le nombre d'espèces menacées, parmi lesquelles **les pollinisateurs sont en première ligne**. Printemps de plus en plus silencieux, pare-brises devenus trop propres… chacun peut désormais mesurer l'effondrement de la population d'insectes. « ***Il est urgent d'agir avec une grande ambition pour restaurer les populations d'insectes et pour les préserver. La Région, par ses compétences, possède des leviers***. » s'est ainsi exprimé Loïc Le Hir. Si nous soutenons le plan en faveur des insectes pollinisateurs, Loïc Le Hir déplore les **engagements trop timides** de la feuille de route présentée par la majorité régionale.

SOUTENIR LA FILIÈRE APICOLE



Malgré le rôle central de l'apiculture en matière de pollinisation, **la politique de soutien régional à la filière est devenue bien moins volontariste** ces derniers mois, un plafonnement des aides et un resserrement des critères d'accès à celles-ci. C'est pourtant précisément de soutien dont les apiculteur·rices ont besoin, alors qu'iels doivent faire face à **des pertes toujours plus importantes dues au dérèglement climatique, aux risques sanitaires, aux pesticides et aux prédateurs**, comme le frelon asiatique.

AUX RACINES DE L'EFFONDREMENT : UN MODÈLE AGRICOLE MORTEL

Inutile d'espérer restaurer la population d'insectes pollinisateurs sans s'en prendre à l'origine de son déclin : **l'industrialisation de l'agriculture**. En uniformisant les paysages et les cultures et en détruisant les arbres, les talus, les haies et les chemins creux pour agrandir les parcelles, **l'agriculture intensive a fait disparaître les milieux de vie dont dépendent les insectes**.

> **« Pour préserver et restaurer la population d'insectes, il faut une sortie des pesticides d'ici 2030, associée à un changement de pratiques agricoles. La majorité vise 2040, mais leurs actions, trop molles, ne permettront pas d'y être. »** Loïc Le Hir

À cela s'ajoute **la menace directe que représente l'usage de pesticides pour ces populations**. Ici encore, l'exécutif régional fait fausse route en misant notamment sur l'agriculture de conservation, grande utilisatrice de glyphosate. Alors que la vente d'insecticides augmente toujours en Bretagne, sensibiliser ne suffira pas. Il est grand temps d'**éco-conditionner les aides agricoles** et de **favoriser une agriculture plus diversifiée et plus respectueuse de l'environnement.**

FEUILLE DE ROUTE SANTÉ 2025-2029

Vote : ABSTENTION

Le concept de « One Health » consiste à faire d'une seule santé celle des humains, des animaux et de l'environnement. Si la majorité prétend s'être basée sur ce concept pour guider les actions inscrites dans cette feuille de route santé, l'exécutif n'est pas allé au bout de la démarche. Claire Desmares a pointé **l'absence de la santé animale dans les leviers d'action** – un enjeu pourtant clé en Bretagne, première région d'élevage en France.

« *L'élevage intensif ne cache plus ses impacts sur notre santé ni sur l'environnement. Zoonoses, résistances antibiotiques, contamination des eaux, algues vertes…* ***Penser la santé, ce doit aussi être repenser les conditions d'élevage des animaux***. »



Comme le souligne le Haut Conseil Breton pour le Climat, les menaces que représente l'apparition de foyers infectieux dans les élevages **pèse sur la santé économique des exploitations et la santé mentale des éleveur·euses**.

Claire Desmares a rappelé la marche à suivre : sortir de l'élevage hors-sol, sensibiliser les consommateur·rices et les partenaires et intégrer la santé animale aux dispositifs de formation, de transport et d'aide économique.

L'exécutif ne semble cependant pas prêt à intégrer nos suggestions. Ces dernières, pourtant soumises en groupe de travail, sont restées lettre morte. « ***Il va falloir avoir le courage politique de lever certains tabous autour de l'élevage.*** »

PROPOSITION D'AMENDEMENT

REJETÉ

Dans cette feuille de route santé, l'exécutif vante les bienfaits du fonds Breizh Up Pêche et du label Breizhmer pour une alimentation plus saine et durable. Un non-sens qui n'a, pour nous, pas sa place dans la feuille de route santé : tandis que **Breizh Up Pêche n'exclut pas le financement de navires industriels, Breizhmer ne garantit ni l'origine ni la durabilité des produits pêchés**. Pour agir en toute transparence et pour une feuille de route santé sérieuse, nous avons proposé de supprimer ces deux références.

Notre amendement a cependant été rejeté par la majorité régionale qui a annoncé plancher sur **une révision des critères de sélectivité du label Breizhmer**. Elle a également affirmé qu'**aucun navire-usine ne sera financé** par le fonds Breizh Up Pêche. Nous attendons de voir la liste des bateaux bénéficiaires pour en juger.



Question orale :

« QUELLE SUITE POUR L'ÉTUDE PRÉTABAIE ? »

« PRÉTABAIE » est une étude sur les algues vertes lancée par des scientifiques de diverses disciplines, pour dépasser les mesures-pansements centrées uniquement sur les nitrates et penser plus largement la transition agroécologique. Cette étude novatrice pose les bases d'**une politique algues vertes prise dans un ensemble d'enjeux, regroupant l'eau, l'alimentation et l'énergie**. Une véritable réflexion pour une transformation profonde de nos systèmes agricoles.

Après la publication du rapport final il y a un an, la recherche-action qui doit suivre risque cependant de ne jamais voir le jour, faute de financements et de portage politique. La Région Bretagne n'a pas montré un réel intérêt dans la poursuite de l'étude de préfiguration, alors qu'**elle investit dans des recherches techno-solutionnistes**.

« La solution, nous ne la trouverons pas dans les avancées technologiques mais bien dans les politiques que nous mènerons. » a rappelé Claire Desmares, en demandant si la Région Bretagne allait finalement assurer la mise en œuvre de cette recherche-action.

Arnaud Lecuyer, Vice-président à l'Agriculture, renvoie la balle aux communautés scientifiques qui ne se sont pas non plus structurées pour poursuivre la recherche. **Il envisage une reprise de ces réflexions pour le prochain Plan de lutte contre les algues vertes, en 2027**. L'attente risque d'être encore longue…

Vote : POUR

ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT



La Région Bretagne ambitionne d'accompagner la rénovation énergétique des ménages via la création d'un opérateur breton de tiers-financement. Ce dispositif assure la montée en puissance du financement de la rénovation de l'habitat, essentiel sur le plan de la **lutte contre le changement climatique** et des **solidarités.**

Saluant ce projet, Julie Dupuy a toutefois exprimé son regret de voir que tous les EPCI bretons n'ont pas tous répondu présents. Elle appelle à **concentrer nos efforts sur les résidences principales** et à ajouter une mention concernant l'importance d'intégrer les **matériaux biosourcés**, non-mentionnés dans le bordereau. Elle souligne enfin l'existence de freins semblables en termes d'accès aux financements du côté des projets d'**habitat léger**, inéligibles aux emprunts bancaires immobiliers classiques.

FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE DE LA MOBILITÉ DES BIENS ET MARCHANDISES

Vote : ABSTENTION

À l'image des priorités de l'exécutif, la feuille de route pour le fret aborde le transport de marchandises **sous le prisme de la compétitivité, de la performance économique et du coût grandissant des énergies et non sous le prisme écologique.** Face à un plan lacunaire, Loïc Le Hir a appelé à associer les élu·es locaux via Bretagne Mobilité et à renforcer le poids du fret bas-carbone.

Mode de transport le moins carboné, **le ferroviaire devrait être au cœur de notre stratégie régionale**. Or, dans ce secteur, l'objectif fixé par la majorité est largement insuffisant au regard des objectifs nationaux. Alors que le fret ferroviaire breton doit faire face à une importante **concurrence venue des routes**, il nous faut **rouvrir les lignes** qui ont existé et **optimiser leur usage** grâce à l'aménagement économique du territoire.



Côté maritime, nous devons continuer de rechercher un **modèle économique autour du cabotage** entre les ports. Il s'agit également de faire un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre (GES) par mode de transport et notamment sur les importations et exportations maritimes et aériennes internationales.

Loïc Le Hir a d'ailleurs invité à une réflexion plus **systémique** : en Bretagne, réduire nos émissions de GES implique de **réduire notre dépendance aux importations pour nos élevages** et donc de **repenser notre modèle agricole**. Il a enfin rappelé que la clé résidait avant tout dans la **sobriété** – sobriété qui nécessite de se détacher du prisme économique et de la croissance.

Vote : ABSTENTION

GOUVERNANCE RENOUVELÉE DES PORTS DE PLAISANCE

Alors que l'exécutif régional envisage de renouveler la gouvernance des ports, **nous craignons que cette gouvernance se fasse surtout sans les usagers**. Dans le projet présenté, ces derniers sont en effet **écartés des instances délibératives**, voire complètement ignorés, alors même que les ports font l'objet d'importants conflits d'usages entre des activités concurrentes face à un foncier limité.

Julie Dupuy a également déploré **l'absence de concertation avec les associations environnementales.** Résultat : **les enjeux de transition sont ignorés**, à la fois du côté de la réduction de l'empreinte écologique des pratiques et infrastructures nautiques, et du côté de l'adaptation des ouvrages portuaires face aux effets du changement climatique.

VŒU : FORMATIONS DES ÉLU·ES EN LANGUES DE BRETAGNE

ADOPTÉ

Alors que la Région se mobilise pour soutenir le gallo et le breton sur le territoire, au sein de l'institution, ces langues régionales sont encore bien trop silencieuses. Et pour cause, faute d'agrément, **les élu·es ne peuvent accéder à des formations** en phase avec leurs besoins et leurs contraintes. Or, pour se prêter à l'exercice du discours institutionnel, le parler quotidien ne suffit pas. Il faut se former et cela demande des moyens et des dispositifs adaptés.

« *A quoi bon voter des "grands plans Marshall" pour les langues de Bretagne, faire de longs discours sur l'importance de préserver et de faire vivre les langues et la culture bretonnes, si nous n'avons pas, pour commencer, l'idée de les faire vivre nous-mêmes, ici, dans cet hémicycle.* »

Claire Desmares est intervenue en breton et en gallo (voir l'intervention), pour encourager les élu·es à s'engager personnellement dans une démarche de formation et ainsi **promouvoir l'expression en langues de Bretagne dans les collectivités de Bretagne**. Dans un vœu proposé par notre groupe et adopté à l'unanimité, **le conseil régional demande à l'État de délivrer un agrément aux organismes de formation en langues bretonnes**.

« Je som' ardi den st'assenbié a enpiayeu lè lang' de Beurtègn sé nou o not' mond'. A la mézon, a la feurme, pour chanteu, avay' du piézi o lè cotri, d'vizeu su le ten q'i fè o les vèïzin, pour pouponeu no garsây. Mé dam' si sé d'précheu a la tribun' de la Reujion Beurtègn, v'la eun' awt' afér'»

« Nous sommes nombreux·ses ici à utiliser les langues de Bretagne dans nos vies personnelles. À la maison, à la ferme, pour chanter, blaguer avec nos ami·es, deviser de la météo avec les voisin·es, pour bercer nos enfants. Mais parler à la tribune de la Région Bretagne c'est une autre affaire. »

Vote : POUR

« OSER LA CONFIANCE DANS LES TERRITOIRES »

Et si le sursaut démocratique dont la France a besoin pour sortir de la crise politique passait par **un meilleur partage des responsabilités entre l'État et les collectivités territoriales** ?

Lors de cette session, le conseil régional de Bretagne a adopté une contribution pour répondre au « grand acte de décentralisation » annoncé par le premier ministre. Cette contribution fait suite au rapport transpartisan du groupe de travail "Autonomie de la Bretagne" remis au gouvernement en 2023, construit autour de quatre piliers : la nécessité d'avoir des compétences attribuées selon le principe de subsidiarité, une autonomie budgétaire et fiscale renforcée, une différenciation territoriale assumée et un pouvoir réglementaire régional.

L'autonomie des régions dans les compétences non-régaliennes est un enjeu clé. Il s'agit de **renverser l'organisation descendante** de notre République **pour repartir de la base**, des assemblées locales, depuis les communes jusqu'aux Régions. Notre groupe rappelle toutefois que **l'autonomisation ne pourra se faire sans un projet politique centré sur la transition écologique du territoire**.

BILAN DU HAUT CONSEIL BRETON POUR LE CLIMAT

Lors de cette session, le Haut conseil breton pour le climat (HCBC) a présenté son rapport d'activité 2022-2025. Ce bilan témoigne de **l'investissement capital et nécessaire des scientifiques bretons pour penser et bâtir la transition écologique sur le territoire**. Chaque année, le HCBC publie un bulletin sur une problématique climatique bretonne. En 2025, les scientifiques se sont penchés sur **l'agriculture bretonne et son adaptation au changement climatique** : un rapport riche, qui nous a permis d'appuyer nos propos pour une agriculture plus résiliente.

Saluant ce précieux travail, Julie Dupuy a partagé notre souhait de voir les rapports du HCBC se multiplier. Elle a demandé quels étaient les principaux freins rencontrés par cette instance pour émettre davantage d'avis sur les différentes feuilles de route examinées en sessions.

En réponse, Vincent Dubreuil, coprésident du HCBC, a pointé la brièveté des délais accordés à leur équipe restreinte pour rendre des avis sur des documents particulièrement techniques. Contrairement aux préconisations de la droite qui souhaite faire l'économie de cette instance, **il faut donc urgemment donner au HCBC des moyens à la hauteur des missions essentielles qui lui ont été confiées**.

HCBC, Kesako ?

Créé en 2022, le Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC) est un observatoire composé de 20 universitaires bretons nommés par le conseil régional. Sa mission première est d'**émettre des avis sur la cohérence et la pertinence des politiques publiques régionales au regard des enjeux climatiques.**

CRÉATION D'UNE STRUCTURE DE PORTAGE FONCIER LONG TERME

Vote : POUR

Lors de la précédente décennie, la Bretagne était la seconde région de France à avoir consommé le plus d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Dans un contexte d'attractivité de notre région, la **sobriété foncière** et la **lutte contre la spéculation** deviennent des enjeux d'autant plus centraux.

Lors de cette session, le conseil régional a voté la création d'une nouvelle structure vouée à **maîtriser les fonciers sur le long terme** et **constituer des réserves à coût raisonnable** pour porter des projets d'intérêt public. Cette structure de portage foncier sur le long terme devra permettre d'anticiper et de répondre aux besoins en logements ou en activités économiques, notamment dans les territoires les plus fragiles.

Loïc Le Hir a toutefois exprimé nos réserves, en particulier face au risque de vouloir se concentrer uniquement sur les projets les plus rentables au regard du taux de retour sur investissement, et face à l'exclusion des friches agricoles qui représentent pourtant une ressource foncière intéressante.



EN BREF

SUR LE TERRAIN...

En cette rentrée, nous nous sommes rendus à Douarnenez dans le Finistère pour aller à la rencontre des militant·es associatifs locaux qui se battent sur le terrain contre les algues vertes. Nous avions notamment rendez-vous sur la plage du Ris, où **entre 7 000 et 8 000 m³ d'algues vertes ont été ramassées cet été**.





© Erwan Le Cornec, Geos AEL

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE GUISSÉNY

Le conseil régional de Bretagne a adopté le **classement du site de Guissény en réserve naturelle régionale.** Compte tenu de son exposition à la pollution bactériologique de l'eau, aux algues vertes, à la submersion marine et au retrait du trait de côte, cette réserve, qui abrite une biodiversité remarquable, constitue également un vrai laboratoire face aux enjeux climatiques et écologiques.

Inscrivez-vous à notre lettre d'infos, le Service Après Vote, et recevez-la par mail.

Vous pouvez assister aux sessions plénières du conseil régional de Bretagne. La prochaine session aura lieu les 10, 11 et 12 décembre 2025, avec, au programme, la modification du SRADDET et un débat d'orientation budgétaire.
Si vous souhaitez vous inscrire et venir à notre rencontre, contactez-nous à l'adresse **elu-lesecologistesdebretagne@avenir.bzh**.

Retouvez-nous sur les réseaux sociaux :

@ecolosbretagne Les écologistes de Bretagne @clairedesmaresbzh

Collaboratrice :
Alizé Despeaux
alize.despeaux@bretagne.bzh
06.76.88.24.27